

Règlement (UE) 2023/2854 concernant des règles harmonisées portant sur l'équité de l'accès aux données et de l'utilisation des données (règlement sur les données de l'Union européenne)

LE RÈGLEMENT (UE) 2023/2854 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 13 décembre 2023 concernant des règles harmonisées portant sur l'équité de l'accès aux données et de l'utilisation des données et modifiant le règlement (UE) 2017/2394 et la directive (UE) 2020/1828 (règlement sur les données) dispose, en somme, qu'un client au sein de l'Union européenne a le droit d'accéder aux données collectées lors de l'utilisation d'un appareil connecté au cloud au sein de l'Union.

Type et volume de données : les fichiers journaux contiennent des informations sur les événements liés aux actions effectuées par l'utilisateur dans le système ainsi que des détails sur le système (par exemple, adresse MAC, informations sur le produit, version logicielle et licence). Les fichiers journaux sont sauvegardés au format CDF (*Common Data format*, format de données commun) avec l'extension de fichier .xml. La taille estimée d'un fichier après une journée type est inférieure à 5 Ko.

Mode de génération de données : les données sont générées en continu et en temps réel. Elles sont téléchargées périodiquement dans le cas des systèmes connectés, toutes les 4 heures par défaut, et peuvent être configurées pour être téléchargées une fois par heure ou une fois toutes les 24 heures.

Conservation des données : les données sont conservées sur l'appareil jusqu'à ce que son espace de stockage soit plein. En général, les fichiers journaux générés demeurent sur l'appareil jusqu'à ce que ses données soient supprimées. S'agissant des données contenues dans un fichier journal du PRS, elles ne sont pas conservées plus de 4 jours. S'agissant des données de la plateforme ASP(RADAR), les données brutes sont conservées pendant 10 ans. Les systèmes PRS et ASP(RADAR) sont hébergés dans le cloud par AWS (Europe du Nord). Un sous-ensemble de données (transformées) destiné aux diagnostics et à la R&D est conservé dans des bases de données, selon des durées de conservation définies dans un tableau, allant de quelques mois à plusieurs années.

Accès utilisateur : les données sont exclusivement réservées aux employés Philips autorisés à les consulter en raison de leur fonction. Toute demande client doit être adressée au Service Clients Philips, qui récupérera les fichiers journaux et les transférera en toute sécurité au client dans un délai raisonnable.

